

Zbigniew Landau

LA POLITIQUE MONÉTAIRE DU COMITÉ POLONAI  
DE LIBÉRATION NATIONALE  
(juillet 1944 — janvier 1945)

Nombreuses sont les études et les descriptions de la situation économique des territoires polonais au lendemain de leur libération et de la création du Comité Polonais de Libération Nationale (21 juillet 1944)<sup>1</sup>. C'est pourquoi il est inutile d'en retracer le tableau affligeant. Rappelons cependant que l'industrie avait été soit détruite soit immobilisée, les populations urbaines dépourvues de travail, les transports avaient été complètement désorganisés, le ravitaillement se faisait sur la base d'échanges naturels (marchandise contre marchandise)<sup>2</sup> et la circulation monétaire avait été suspendue. Pour compléter cette image sommaire de la situation économique rappelons également qu'il n'existait aucun organe administratif capable d'amorcer un travail de relèvement économique quelconque.

Outre les tâches politiques, les autorités nouvelles avaient à résoudre une quantité énorme et complexe de problèmes économiques. Il s'agissait d'abord de mettre en exécution le programme économique et social du Comité Polonais de Libération Nationale, c'est-à-dire de réaliser la réforme agraire et la nationalisation de l'industrie. Mais toute une série de problèmes techniques concernant l'économie nationale attendaient leur solution et là, les difficultés n'étaient guère moindres. Parmi les tâches immédiates qui s'imposaient avec urgence, citons: le ravitaillement des villes, le relèvement et la mise en marche des usines et des transports, le développement des échanges. Il s'agissait également d'assurer aux popu-

<sup>1</sup> Cf. p. ex. J. Gołębiowski, *Walka PPR o nacjonalizację przemysłu*, Warszawa 1962; W. Góra, *PPR w walce o podział ziemi obszarnej (1944—1945)*, Warszawa 1962; *Zarys historii polskiego ruchu robotniczego 1944—1947*, Warszawa 1961.

<sup>2</sup> «La première étape, surtout en ce qui concerne les territoires libérés, peut être comparée à la période d'une économie primitive et naturelle: la monnaie et, en particulier la monnaie nouvelle, n'était que difficilement acceptée, de sorte que fréquemment les échanges se faisaient sur une base de troc: échange d'une marchandise contre une autre. Ceci avait lieu surtout dans les échanges entre la ville et la campagne». Discours de E. Droźniak, président de la Banque Nationale Polonaise. Je cite d'après les «Wiadomości Narodowego Banku Polskiego», 1946, n° 9, p. 3.

lations urbaines la possibilité de se remettre au travail afin d'en pouvoir fixer les salaires.

Une des conditions préliminaires mais indispensables, pour une reprise quelconque des activités économiques, était une normalisation des questions monétaires. Avant de résoudre ce problème il ne pouvait être question, pour les campagnes de ravitailler le marché intérieur sur une plus large échelle, ni de faire marcher normalement le commerce, ni de commencer la reconstruction même avec les moyens insuffisants de la population, ni d'instaurer un système économique qui devait être planifié et efficace. Car les habitants des territoires libérés n'avaient aucune idée du pouvoir d'achat et de la relation entre les zlotys émis par l'occupant en Pologne et le mark allemand. Ils ignoraient même si les autorités nouvelles allaient autoriser la circulation des billets émis par les Allemands pendant les quatre ou cinq années de l'occupation de la Pologne. C'est pourquoi la population refusait, à tout hasard, d'accepter de l'argent, se contentant d'un commerce de troc. Rappelons également que les autorités nouvelles avaient à résoudre également le problème de la pluralité des monnaies. En effet, sur les territoires polonais incorporés au Reich allemand avait cours le mark allemand, alors que les provinces qui formaient le «Gouvernement Général» se servaient uniquement de zlotys émis par la Banque d'Émission créée par l'occupant. Ces deux monnaies avaient un pouvoir d'achat fort différent. Pendant la guerre, les autorités allemandes suivaient une politique visant à maintenir les prix et les salaires au niveau d'avant-guerre. C'est pour cette raison que les salaires officiels ainsi que les prix étaient relativement bas. De plus, le marché noir ou marché illégal n'avait jamais pris sur ces territoires les proportions massives qu'il revêtait dans le «Gouvernement Général» et qui avaient déterminé une hausse considérable des prix. Là, les autorités d'occupation avaient appliqué consciemment une politique d'inflation: les prix avaient monté en flèche alors que les salaires des travailleurs polonais étaient restés au même niveau qu'en 1939. Mais là aussi les prix étaient loin d'être uniformes car, à côté du marché libre ou marché noir, existait un marché organisé, celui des produits rationnés et délivrés contre tickets, et dont les prix étaient très inférieurs à ceux du marché noir.

Les problèmes de la politique monétaire et, d'une façon générale, ceux de l'économie financière n'avaient pas été — à notre connaissance — examinés ni envisagés en détail avant la constitution du Comité Polonais de Libération Nationale. Il est vrai qu'au cours de cette période préliminaire, les questions financières et monétaires avaient été reléguées au second plan. Rien d'étonnant à cela: les buts politiques, militaires, le problème des cadres primaient les autres questions. Il s'agissait, en effet, pour les forces de gauche de se saisir du pouvoir en Pologne et de le garder. Et l'on ne pouvait s'empêcher de songer à la situation du pays au moment où s'achevait la Première Guerre mondiale et où une pareille tentative de la part de l'extrême-gauche s'était soldée par

un échec. C'est pourquoi les questions politiques, militaires et les grandes réformes de structure sociale dominaient de haut les activités de ceux qui étaient groupés autour du Comité Polonais de Libération Nationale. Cette concentration sur des problèmes exclusivement politiques est — semble-t-il — responsable d'une absence à peu près complète de directives pour une politique financière avant la libération des territoires polonais d'au delà du Bug. Un autre obstacle de taille à l'élaboration d'une telle politique était constitué par le manque de spécialistes en matières financières dans l'équipe dirigeante<sup>3</sup>. Ainsi, étant donné le manque de directives pour une politique financière planifiée, celle-ci fut, plus ou moins dictée par les circonstances et les événements et demeura sous l'influence des conditions et de la situation telle qu'elle était sur les territoires polonais au moment de leur libération<sup>4</sup>.

Avant la libération de la province de Białystok et de celle de Lublin, il était encore possible de reléguer les questions financières et monétaires au second plan. Mais depuis le moment où le Comité de Libération avait pris en main l'administration de ces régions, la vie elle-même s'était chargée d'alerter les autorités de l'acuité et de l'actualité brûlante de ces problèmes. La question monétaire constituait la clé de nombreux problèmes financiers et, sans l'avoir résolue au préalable, on ne pouvait songer à une reprise de la vie économique.

Bien que le Comité Polonais de Libération Nationale ait été formé le 21 juillet 1944, ses activités ne commencèrent, en fait que le 26 juillet<sup>5</sup>. C'est le 26, en effet, que fut signé, après plusieurs journées de pourparlers, un accord entre le Comité Polonais de Libération Nationale et le gouvernement de l'U. R. S. S., qui avait pour objet de déterminer la nature des rapports entre le haut commandement soviétique et l'administration polonaise sur les territoires libérés par l'avance de l'Armée Rouge. Quelque temps auparavant, le Commissariat des

<sup>3</sup> Cf. p. ex. l'article signé S. B. et intitulé *Zjazd dyrektorów Izby i kierowników urzędów skarbowych*, «Rzeczpospolita» du 13 décembre 1944. J. S. Haneman, premier directeur du Département de l'Économie Nationale et des Finances, n'avait certainement pas les qualités requises pour exercer sa charge. A ce propos, on ne peut s'empêcher de citer un passage des *Mémoires* de J. Putrament, qui caractérise assez bien la personnalité de J. S. Haneman: «Voici la première monnaie du nouveau régime. Les premiers quinze mille zlotys! On les avait imprimés en hâte et avec une faute de grammaire dans l'inscription de la vignette. Le directeur du Département des Finances prend ces quinze mille dans une sacoche, qui rappelle celle des médecins-accoucheurs, et les emporte partout avec lui. Lorsqu'on lui fait la remarque que c'est encombrant, qu'il vaudrait mieux laisser la sacoche avec l'argent en dépôt, il répond: 'Je suis ministre des Finances, oui ou non?'», J. Putrament, *Pól wieku ; Wojna*, Warszawa 1962.

<sup>4</sup> Au cours des débats à la séance du Conseil des Ministres du 13 janvier 1945, concernant le budget du mois de janvier 1945, le président du Conseil des Ministres, E. Osóbka-Morawski, déclarait sans ambages: «Notre gestion des finances avait été conduite exactement comme notre administration, d'un jour à l'autre et plus ou moins au hasard. Nous n'avions pas encore l'expérience des derniers mois.» Comptes Rendus des séances du Conseil des Ministres du Gouvernement Provisoire, vol. II, p. 4.

<sup>5</sup> Arrêté du 21 juillet 1944 constituant le Comité Polonais de Libération National, «Journal Officiel», 1944 n° 1, art. 1.

Affaires Etrangères de l'U. R. S. S. avait publié une déclaration relative à l'attitude de l'Union Soviétique envers la Pologne<sup>6</sup>. L'article 6 de l'accord signé le 28 juillet 1944 stipulait notamment que «Du moment qu'une partie quelconque du territoire de la Pologne, après sa libération, cessera d'être une zone d'opérations militaires directes, le Comité Polonais de Libération Nationale prendra la direction entière de toutes les questions relatives à l'administration civile de ce territoire»<sup>7</sup>. Il est clair, qu'avant de signer cet accord, l'administration du Comité de Libération n'était pas en mesure d'organiser sur une échelle suffisamment vaste le relèvement de la vie économique sur les territoires libérés. Pratiquement il fallait encore quelques jours après la signature de cet accord pour que les nouveaux organes administratifs puissent se rendre compte de leurs tâches et de leurs possibilités. Il s'agissait également de créer un embryon d'appareil exécutif et, après la passation des pouvoirs, prendre la suite de l'administration des mains de l'armée qui avait libéré ces régions. Ce n'est qu'après cette période intermédiaire — d'ailleurs, relativement courte — que le Comité de Libération pût s'occuper activement des questions administratives et économiques.

Les problèmes financiers étaient, au début, subordonnés au Département de l'Économie Nationale et des Finances dirigé par Jan Stefan Haneman<sup>8</sup>, ainsi qu'à la Section de la Circulation Monétaire dépendante du Bureau Économique du Comité de Libération. Les compétences et les tâches du Département de l'Économie Nationale et des Finances étaient très vastes. Ce département était censé de diriger non seulement toutes les affaires qui incombait normalement au ministère des Finances mais également tout ce qui avait trait à l'industrie (à l'exception de l'industrie alimentaire et des produits agricoles soumises à la direction du Bureau Économique du Comité de Libération). Ce cumul de compétences et d'activités dans le cadre d'un seul département ne fut pas une initiative heureuse car elle freinait sensiblement l'efficacité de la direction. En théorie également une pareille cumulation ne pouvait assurer un fonctionnement adéquat et normal de l'appareil de direction économique. En effet, ceux qui dirigent les finances de l'État, sont pratiquement obligés de tendre à une limitation maxima des dépenses de tous les autres maillons de l'admi-

<sup>6</sup> Cette déclaration affirmait, entre autres que: «Le gouvernement soviétique n'a pas l'intention de créer sur le territoire de la Pologne d'organes de son administration et considère que pareille initiative appartient à la nation polonaise. Pour cette raison, le gouvernement soviétique a décidé de conclure un accord avec le Comité Polonais de Libération Nationale portant sur les relations entre le Haut Commandement soviétique et l'administration polonaise». Voir le texte de cette déclaration dans le recueil *Pierwsze dokumenty odrodzonej Polski*, (Lublin) p. 30.

<sup>7</sup> *Ibidem*, p. 33.

<sup>8</sup> Arrêté du 21 juillet 1944 portant sur la création du Comité Polonais de Libération Nationale, *op. cit.* Les activités de ce Département sont décrites en détail dans les Comptes Rendus du ministère des Finances depuis le 21 juillet 1944 jusqu'au 31 mars 1945. Archiwum Akt Nowych (Archives des Documents Nouveaux, dans la suite AAN, Comptes Rendus).

nistration nationale. La pratique exige, par le fait même, que le département des finances ait la primauté sur les autres pouvoirs administratifs<sup>9</sup>. Or, comment parler de primauté lorsque les mêmes organes et les mêmes gens étaient chargés des finances de l'État, de la reconstruction et du relèvement de l'industrie et de la reprise du travail dans les usines? Étant donné le manque de cadres et de personnel qualifié au sein de ce Département, au début de ses activités<sup>10</sup>, il était inévitable qu'une des sections prenne le pas sur les autres. L'homme placé à la tête du département — même s'il était animé de la meilleure volonté du monde — ne pouvait assimiler ni connaître suffisamment l'ensemble des problèmes aussi complexes que variés. C'est ce que soulignait le maréchal Rola-Żymierski, directeur du Département de la Défense Nationale, au cours de la séance du Comité de Libération du premier décembre 1944<sup>11</sup>. C'est à la suite de cette intervention que le 1<sup>er</sup> décembre 1944, le Département de l'Économie Nationale et des Finances fut divisé en trois départements indépendants: celui des Finances, celui de l'Industrie et celui du Ravitaillement et du Commerce<sup>12</sup>.

Le problème fondamental qu'il s'agissait de résoudre tout d'abord c'était, en effet, la question monétaire, dont l'importance déterminait alors toute la politique financière. Il s'agissait, pour le Comité de Libération primo: de définir son attitude envers les valeurs monétaires circulant dans le pays; secundo: de fixer les cours et les modalités d'échange des valeurs monétaires admises à circuler; tertio: de mettre fin à la circulation simultanée de plusieurs monnaies.

Le premier problème pouvait être résolu par le gouvernement de diverses manières. On pouvait: a) ou bien laisser en libre circulation toutes les valeurs ayant cours jusqu'ici, b) ou bien admettre le cours et la circulation d'une de ces valeurs seulement, c) ou bien encore remplacer ces valeurs par une monnaie nouvelle. La troisième solution était la plus radicale car elle résolvait du même coup les deux autres questions. Les autres possibilités n'apportaient qu'une solution temporaire.

<sup>9</sup> Cf., p. ex. T. Grodyński, *Zasady gospodarstwa budżetowego w Polsce na tle porównawczym*, Kraków 1932.

<sup>10</sup> Pour donner un exemple du manque de cadres, mentionnons seulement que le Département Administratif au ministère des Finances avait en tout et pour tout jusqu'au premier janvier 1945 deux fonctionnaires qualifiés et plusieurs personnes auxiliaires. La Section du Budget employait trois personnes, etc. AAN, Comptes Rendus, p. 10 et 32. Le Département des Finances fut transformé le 31 décembre 1944 en ministère des Finances.

<sup>11</sup> «Jusqu'à présent les questions économiques n'ont pas été résolues d'une façon adéquate car l'énormité de la tâche était au-dessus des forces du citoyen Haneman». Intervention du maréchal Rola-Żymierski à la séance du Comité de Libération du 1<sup>er</sup> décembre 1944. Comptes Rendus des séances du Comité de Libération, vol. I, p. 255.

<sup>12</sup> Décret du Comité de Libération du 1<sup>er</sup> décembre 1944 concernant la division de certains départements créés par l'arrêté du 21 juillet 1944, «Journal Officiel», 1944, n° 14, art. 73.

En effet, tout le monde se rendait parfaitement compte que la mise en circulation d'unités monétaires nouvelles destinées à remplacer la monnaie émise par l'occupant était inévitable et devait arriver tôt ou tard. Le maintien de la libre circulation des monnaies d'occupation émises par les autorités allemandes pouvait très fâcheusement influencer la vie économique de la Pologne en train de reprendre ses activités normales. Tout d'abord aussi bien les marks que les zlotys émis par la Banque d'Émission arrivaient des territoires fraîchement libérés, soit constituant encore la zone des combats, en quantités absolument incontrôlables par le Comité de Libération Nationale, ce qui pouvait aisément amener l'inflation des monnaies. D'une autre part le Comité de Libération, s'il voulait appliquer une politique économique quelconque, était bien obligé d'avoir à sa disposition une monnaie propre et des réserves qui lui permettraient de faire face aux dépenses de l'État dans une période où le Trésor n'avait encore et ne pouvait avoir des rentrées suffisantes. Mais pour remplacer les marks et les zlotys d'occupation il fallait que le Comité de Libération puisse disposer de billets de banque émis par les nouvelles autorités polonaises de Libération en quantités suffisantes pour les besoins de la population. Or, ces billets de banque nouveaux venaient à peine d'être commandés en Union Soviétique<sup>13</sup>.

C'est pourquoi on avait le choix entre le maintien en circulation des zlotys d'occupation seuls et le maintien simultané de ces deux monnaies. Là encore les circonstances imposèrent la solution qu'il fallut adopter. Car, si la région de Białystok allait être privée de marks, il aurait été indispensable de fournir à la population de cette province d'autres valeurs monétaires c'est-à-dire soit des billets émis par le Comité de Libération, soit des zlotys d'occupation émis par les Allemands. Mais le Département de l'Économie Nationale et des Finances ne disposait ni des uns ni des autres. C'est pourquoi il fut obligé d'accepter provisoirement la pluralité des monnaies.

Quant aux territoires sur lesquels la population se servait de zlotys d'occupation, la politique économique du Comité de Libération Nationale à leur égard fut d'abord définie par un article publié dans l'organe officiel du nouveau gouvernement «Rzeczpospolita» [«La République»]. Ce journal soutenait le 7 août 1944 entre autres, que: «Nous affirmons catégoriquement qu'il est absolument hors de question que le possesseur actuel polonais de ces billets de banque, qu'il a reçus comme monnaie obligatoire, pût être lésé. Il ne peut et il ne pourra jamais être question d'une annulation ou d'une diminution quelconque de la valeur du zloty émis par la Banque d'Émission. Dans l'éventualité où des mesures d'ordre technique seront nécessaires, elles seront appliquées dans un climat qui respectera pleinement les droits et les intérêts des propriétaires de billets de banque et n'auront en aucun cas un caractère

<sup>13</sup> Cf. p. ex. AAN, Comptes Rendus, p. 24 ainsi que l'article *Ofensywa gospodarcza*, «Rzeczpospolita» du 17 janvier 1944.

discriminatoire à l'égard du zloty d'occupation»<sup>14</sup>. Dans la suite de l'article, le journal communiquait que le zloty d'occupation continuait à avoir cours.

Pour les territoires à prédominance du mark allemand, les prescriptions monétaires furent promulguées dans une proclamation du commandant Leonard Borkowicz, plénipotentiaire du Comité de Libération pour la voïvodie de Białystok. Cette proclamation datée du 9 août 1944, comprenait, entre autres, les dispositions suivantes: «En accord avec l'arrêté du Comité Polonais de Libération Nationale, la seule monnaie en cours sur le territoire de l'État polonais sera le zloty d'une émission nouvelle. Jusqu'à ce que ce nouveau zloty ait fait son apparition, auront cours sur les territoires libérés: a) les zlotys émis à Cracovie (du "Gouvernement Général"), b) les roubles, c) les marks (Rentenmarks et Reichsmarks)»<sup>15</sup>.

Ces deux documents cités acceptaient donc explicitement la pluralité des monnaies, tout en traitant cette acceptation de provisoire.

Le lecteur a droit à quelques explications concernant l'admission à la circulation sur le territoire de la Pologne du rouble soviétique. Cette admission a été, elle aussi, dictée par les nécessités de la conjoncture. L'Armée Soviétique, stationnant sur les espaces déjà libérés de la Pologne, devait pouvoir disposer de valeurs monétaires nécessaires à ses dépenses (achat de vivres, rétribution de services divers, paye des militaires). Or, comme il a été dit plus haut, le Comité de Libération Nationale ne disposait d'aucune réserve soit en marks allemands, soit en zlotys d'occupation et n'avait pas encore en juillet et août 1944 de monnaie nouvelle. C'est pourquoi, il était bien obligé de donner son accord à la mise en circulation des roubles par l'Armée Rouge. C'est ainsi que les troupes soviétiques se trouvant en territoire polonais reçurent leur paye pour juillet et août en monnaie russe. Certaines quantités de roubles furent mises en circulation également par suite d'autres paiements effectués par l'Armée Rouge et aussi parce que les populations avaient gardé des roubles datant de l'occupation de leurs provinces par l'U.R.S.S. encore avant la guerre germano-soviétique de 1941. L'émission de roubles sur les territoires de la Pologne fut de courte durée et prit fin en septembre 1944<sup>16</sup>. D'après les estimations, les sommes en roubles circulant alors en Pologne ne dépassaient pas 4% des zlotys d'occupation<sup>17</sup>.

En fin de compte, la situation se présentait à peu près ainsi: dans la région

---

<sup>14</sup> Dans l'article *Zloty pozostaje w obiegu*.

<sup>15</sup> AAN, Comité de Libération Nationale, Matériaux concernant la mise en circulation des billets de banque.

<sup>16</sup> Le mémoire d'Obolenski et de Zaičev sur la circulation monétaire dans la voïvodie de Białystok fut adressé à N. Bulganin. Celui-ci le transmet à B. Bierut, président du Conseil National et au président du Comité de Libération, E. Osóbka-Morawski. Ce mémoire porte la date du 17 octobre 1944. AAN, Comité de Libération, Matériaux concernant...

<sup>17</sup> J. Jurkiewicz, *Problemi cen*, «Rzeczpospolita» du 3 octobre 1944.

de Lublin, jusqu'à fin septembre, les zlotys d'occupation dominaient le marché monétaire, les roubles ne circulant qu'en petites quantités et les marks n'étant pas acceptés. Dans le district de Białystok, au lendemain de la libération de ce territoire, roubles et marks circulaient simultanément mais les habitants, s'ils acceptaient volontiers des roubles, s'efforçaient de se débarrasser des marks par tous les moyens, bien que cette monnaie ait été reconnue valable par la nouvelle administration polonaise<sup>18</sup>. Les zlotys d'occupation n'avaient pas cours dans cette région et, s'ils apparaissaient, on refusait de les accepter. Ainsi, malgré le fait que les trois monnaies avaient été reconnues par les autorités, seul le rouble gardait une valeur universelle. Les deux autres monnaies n'avaient pas la confiance des populations; le mark surtout était déconsidéré. Les explications et les appels publiés par le Comité de Libération dans le journal officiel «Rzeczpospolita» et tendant à tranquiliser les propriétaires des zlotys d'occupation n'avaient aucun succès<sup>19</sup>. Les gens, sachant que ces billets n'avaient qu'un cours provisoire, se dépêchaient de s'en débarrasser.

L'existence de trois monnaies différentes exigeait une définition de leurs valeurs respectives et de leurs relations réciproques. Étant donné qu'aucune de ces monnaies n'était basée sur l'étalon d'or, il aurait fallu théoriquement déterminer leur cours par leur pouvoir d'achat respectif. Or, pareille opération était passablement compliquée à cause des structures absolument différentes des prix et des salaires. Pratiquement il était impossible de définir le pouvoir d'achat des différentes monnaies car, à côté d'éléments économiques, leurs valeurs étaient déterminées par des facteurs psychologiques tels que, par exemple, la peur de l'annulation ou du retrait du mark de la circulation monétaire. Dans ces conditions on fixa le cours respectif des trois monnaies au même niveau, sans s'embarasser d'études ni d'enquêtes sur leur pouvoir d'achat<sup>20</sup>. Le seul argument qui pouvait être invoqué en faveur d'une pareille solution était celui de la simplicité et de la facilité technique des comptabilités.

Cette initiative fut immédiatement corrigée par les circonstances et le cours du rouble s'avéra beaucoup plus élevé en réalité. Cette hausse du rouble tenait à plusieurs raisons. Tout d'abord, la poste soviétique n'acceptait pas de mandats en argent polonais alors que de nombreux militaires, possédant de la famille en Russie, s'efforçaient de leur venir en aide. Aussi n'hésitaient-ils

<sup>18</sup> Mémoire d'Obolenski et de Zaičev déjà cité et article *Odbudowa życia gospodarczego*, «Rzeczpospolita» du 13 septembre 1944.

<sup>19</sup> Articles: *Złoty pozostaje w obiegu, jeden rubel równa się jeden złoty*, «Rzeczpospolita» du 16 août 1944.

<sup>20</sup> Avis du 9 août 1944, du commandant L. Borkowicz, plénipotentiaire du Comité Polonais de Libération Nationale pour la voïevodie de Białystok. AAN, Comité de Libération, Matériaux concernant... Cf. également l'article *Jeden rubel...*

pas à payer jusqu'à cent zlotys un billet de 50 roubles <sup>21</sup>. D'une autre part un afflux constant de zlotys venant des territoires polonais, qui avaient fait partie du «Generalgouvernement» et qui étaient maintenant incorporés à l' U.R.S.S., venait grossir la circulation de zlotys d'occupation. En effet, ces zlotys n'y avaient plus cours et leurs propriétaires s'efforçaient de les écouler sur les territoires administrés par le Comité de Libération Nationale en les échangeant contre des roubles. De grandes quantités de zlotys arrivaient en contrebande de la région de Lwów et de celle de Tarnopol dans le district de Lublin ce qui augmentait considérablement le numéraire de zlotys en circulation dans ce territoire. C'est pourquoi le rapport réel entre le rouble et le zloty était loin du pair mais donnait une grande marge de bénéfice aux propriétaires des roubles <sup>22</sup>.

Cette pluralité des monnaies, conséquence directe de l'absence d'une monnaie nouvelle, eut toute une série d'effets malheureux et cela dès le début. Les activités économiques de la population étaient fortement limitées: les gens n'étaient nullement intéressés à la vente des marchandises (de produits alimentaires, entre autres) car ils craignaient de perdre leur argent au moment où les zlotys d'occupations seraient déclarés non valables <sup>23</sup>. Le manque d'une monnaie propre constituait une gêne insupportable pour l'administration nationale nouvellement créée. Les dépenses étaient considérables alors que les recettes à peu près nulles puisqu'il n'existait même pas d'organe administratif chargé de percevoir les impôts et taxes dûs à l'État. Les moyens de faire face aux dépenses ne pouvaient être obtenus que par une émission d'une monnaie nouvelle. Le Comité de Libération Nationale avait bien compris l'importance du problème et s'efforçait d'obtenir le plus rapidement possible des envois de numéraire imprimé en U.R.S.S. Un premier transport contenant sept sacs de nouveaux billets de banque imprimés à Moscou fut apporté à Lublin le 5 août 1944 par le directeur du Département de l'Économie Nationale et des Finances, Hane-

<sup>21</sup> Extrait d'un rapport de la Première Armée Polonaise transmis au président du Comité de Libération, E. Osóbka-Morawski, signé par le commandant E. Szyr, chef de la Section Opérationnelle Générale, le 10 octobre 1944. AAN, Comité. de Libération, Matériaux concernant...

<sup>22</sup> Jurkiewicz, *op. cit.*

<sup>23</sup> Ainsi, par exemple, le journal «Rzeczpospolita» dans son article *Odbudowa życia gospodarczego* informait que dans la région de Białystok «Le développement normal de la vie économique est freiné, dans une large mesure, par la question des monnaies qui n'a pas été encore résolue d'une façon satisfaisante... Personne n'a confiance dans la monnaie allemande. Il est indispensable de changer une certaine quantité de marks en zlotys. Une pareille opération favoriserait certainement la normalisation et la fixation des prix.» Le mémoire déjà cité d'Obolenski et de Zaičev contenait des affirmations semblables. Les auteurs de ce mémoire avaient conclu déjà au mois d'octobre 1944 que: «La circulation monétaire, qui n'a pas été réglée jusqu'à présent, entraîne le manque de confiance de la population à l'égard de l'argent en général et, partiellement aussi, à l'égard des zlotys».

man. Cependant, par suite d'une exécution défectueuse, il fut impossible de mettre ces billets dans la circulation <sup>24</sup>.

Juridiquement l'émission des nouveaux billets reposait sur le décret du 24 août 1944 <sup>25</sup>. Ce décret prévoyait la mise en circulation de nouveaux billets de banque avec l'inscription «Narodowy Bank Polski» [Banque Nationale Polonaise], émis par la Caisse Centrale des Finances. Ces billets devaient avoir cours ensemble et au même titre que les zlotys d'occupation et les roubles et avoir la même valeur. Le décret passait sous silence le mark allemand. Toutefois, la population interpréta cette omission comme une abolition du mark allemand et les gens cessèrent pratiquement de vouloir l'accepter comme valeur monétaire.

Quelques jours après la promulgation du décret du 24 août on vit apparaître les premiers billets nouveaux. Le 26 août arriva de Moscou un premier transport comprenant du numéraire pour une valeur de 25 millions <sup>26</sup>. C'était peu mais d'autres transports suivirent. Jusqu'au mois de janvier 1945 il y eut en tout sept transports par chemin-de-fer et 21 par avion, contenant au total 4500 sacs <sup>27</sup>. D'après les informations données par A. Zverev, commissaire des finances de l'U.R.S.S., aux membres du Gouvernement Provisoire Polonais, la valeur globale des billets imprimés était de huit milliards et demi de zlotys. Trois milliards furent transférés sur les territoires libérés et mis à la disposition du Comité Polonais de Libération Nationale. Deux milliards furent affectés aux besoins de l'Armée Rouge se trouvant en territoire polonais. Le reste, c'est-à-dire trois milliards et demi de zlotys, constituait la réserve mise à la disposition du Gouvernement Provisoire Polonais <sup>28</sup>.

Il serait cependant inexact de prétendre que, durant cette période difficile, le problème monétaire se réduisait à une question purement technique de remplacement des marks et des zlotys d'occupation par des billets nouveaux. Le problème avait un sens économique beaucoup plus important. La quantité de marks et de zlotys d'occupation couvrait largement les besoins du marché en numéraire. Si l'on procédait à l'échange des monnaies en donnant un zloty nouveau pour un zloty ancien, la situation sur le marché serait restée inchangée. Mais en réalité une opération pareille n'aurait pas manqué de précipiter la Pologne dans les abîmes inflationnistes et cela quelques mois à peine après sa libération. En fait, le gouvernement n'avait aucune source de revenus à l'ex-

<sup>24</sup> Comptes Rendus, p. 35.

<sup>25</sup> Décret du Comité de Libération du 24 août 1944 concernant l'émission de billets de la Banque Nationale Polonaise, «Journal Officiel», 1944, n° 3, art. 11.

<sup>26</sup> Comptes Rendus, p. 36.

<sup>27</sup> *Ibidem*.

<sup>28</sup> Compte Rendu du voyage à Moscou, lu par B. Bierut, président du Conseil National à la séance du Conseil des Ministres du Gouvernement Provisoire, le 25 janvier 1945. Comptes Rendus des séances de la Présidence du Conseil, vol. II, p. 39.

ception de l'émission de billets. Or, il fallait, d'après des calculs modestes, dépenser, jusqu'à la fin du mois de décembre 1944, au moins de deux à trois milliards de zlotys pour le frais et l'entretien de l'armée, de l'administration des écoles, des services de la santé publique, du relèvement de l'industrie, de la remise en état des transports et des services d'utilité publique<sup>29</sup>. Toutes ces dépenses étaient absolument indispensables et devaient être faites indépendamment du montant des recettes des Finances Publiques. Or les rentrées du titre des impôts étaient en mesure de couvrir à peine 1% des sommes indispensables pour les dépenses nécessaires<sup>30</sup>. Un échange des monnaies effectué au pair aurait eu donc, comme conséquence directe, une inflation immédiate et certainement catastrophique. Le gouvernement aurait été, en effet, obligé de financer toutes les dépenses en faisant appel à une émission nouvelle et cela indépendamment de la situation sur le marché monétaire. Une pareille attitude n'aurait pas manqué de faire rapidement augmenter les quantités de numéraire en circulation et ces quantités auraient largement dépassé les besoins réels de la vie économique.

En août 1944, le directeur Haneman fit distribuer une circulaire confidentielle aux directeurs des différents départements du Comité Polonais de Libération Nationale. Il y mettait en garde contre la mise en circulation de trop grandes quantités de billets nouveaux, «ce qui devrait fatalement conduire à une inflation considérable»<sup>31</sup>. Il avertissait les dirigeants du Comité des conséquences néfastes d'une économie inflationniste en soulignant qu'elle ne pourrait se solder que par un désastre politique et économique. Les salaires réels des travailleurs auraient inévitablement baissé sous les coups de l'inflation, ce qui aurait pu susciter leur hostilité à l'égard des autorités nouvelles. Finalement, toute l'attention du Comité aurait été obligée à se concentrer uniquement sur la lutte avec les conséquences néfastes des phénomènes inflationnistes. Et à la fin de sa circulaire, Haneman concluait par ces mots: «...d'ailleurs, l'histoire ne connaît pas d'exemple qu'un gouvernement, qui avait abandonné son pays à l'inflation, ait pu continuer à se maintenir au pouvoir»<sup>32</sup>.

Nous voilà donc arrivés au coeur même du problème qui se dressait avec acuité devant les responsables de la politique monétaire du Comité Polonais de Libération. Il s'agissait, en substance de trouver un moyen permettant au gouvernement d'affecter des sommes considérables au relèvement du pays tout en évitant l'inflation. Il ne fallait même pas songer à augmenter les revenus

---

<sup>29</sup> Circulaire confidentielle du directeur du Département de l'Économie Nationale et des Finances adressée aux directeurs des autres Départements du Comité de Libération, intitulée: Problèmes du budget du Comité Polonais de Libération Nationale et les restrictions monétaires. AAN, Comité de Libération.

<sup>30</sup> *Ibidem.*

<sup>31</sup> *Ibidem.*

<sup>32</sup> *Ibidem.*

du Trésor autrement que par l'émission de billets nouveaux. La ruine de l'économie nationale, les destructions, l'appauvrissement général, le manque de personnel et d'organes administratifs et financiers réduisaient à néant tous les projets tendant à chercher des possibilités de rentrées sous forme d'impôts, de taxes perçues sur les régies nationales et les entreprises nationalisées, ou encore d'emprunts ou de souscriptions nationales.

Un emprunt contracté à l'étranger ne permettait pas, non plus, de résoudre le problème. Les puissances occidentales, hostiles au Comité Polonais de Libération, n'étaient nullement intéressées à lui faciliter la tâche de gouverner. On ne pouvait donc compter sur un crédit quelconque de leur part. Quant à l'Union Soviétique, engagée dans une lutte contre l'Allemagne nazie, une aide aussi considérable dépassait ses moyens financiers. Il faut également reconnaître que les crédits soviétiques consentis à l'armée polonaise et au Comité de Libération étaient déjà assez élevés. Il fallait donc chercher d'autres solutions, tout en écartant celles qui pouvaient amener une inflation. Ce caractère anti-inflationniste de la politique financière du Comité Polonais de Libération Nationale fut maintes fois souligné par les autorités de l'État et du parti. C'est ainsi, par exemple, que Edward Osóbka-Morawski, président du Comité Polonais de Libération Nationale, dans une lettre adressée le 23 septembre 1944 à la Présidence de l'Association des Commerçants de Lublin, s'exprimait en ces termes: «Le Comité Polonais de Libération Nationale n'a pas l'intention de mener une politique inflationniste — au contraire, il faut s'attendre à certaines tendances déflationnistes»<sup>33</sup>. De même, une résolution, adoptée le 26 septembre 1944 par le Comité Central du Parti Ouvrier Polonais concernant la situation du parti et les tâches à accomplir, proclamait: «Dans le domaine de la politique financière, il s'agit de s'opposer à l'inflation et de tendre à ce que le budget de l'État puisse être équilibré le plus rapidement possible»<sup>34</sup>.

Dans ces conditions, étant donné les difficultés énormes de créer une source de revenus pour le Trésor, un seule issue s'offrait aux dirigeants des finances publiques: celle d'une opération de déflation consistant en une diminution considérable des billets en circulation. Pour cela il fallait que le gouvernement puisse avoir la possibilité de retirer du marché monétaire de grandes quantités de billets pour pouvoir ensuite les remplacer par une valeur égale en billets neufs, émis pour les besoins des finances de l'État. Une pareille opération aurait

<sup>33</sup> «Rzeczpospolita» du 27 septembre 1944.

<sup>34</sup> PPR. *Rezolucje, odezwy, instrukcje i okólniki Komitetu Centralnego VIII 1944 — XII 1945*, Warszawa 1959, p. 34. Les mêmes affirmations se retrouvent dans le discours du président du Conseil National, B. Bierut, prononcé à la séance plénière du Conseil National, le 31 décembre 1944 et dans l'exposé du premier-ministre Osóbka-Morawski du 2 janvier 1945. Comptes Rendus en sténo des séances du Conseil National du 31 décembre 1944 et du 2 et 3 janvier 1945, colonnes 37—38 et 84.

pour effet d'écarter le danger d'inflation et, en même temps, pourrait satisfaire, pour un certain temps, les besoins financiers de l'État. On espérait que le fonctionnement normal des activités économiques ainsi qu'un développement des organismes du fisc allaient permettre, dans un temps relativement court, d'équilibrer les dépenses en assurant à l'État des sources normales de revenus financiers. On escomptait donc que l'utilisation d'une émission nouvelle de billets comme source de revenu pour l'État ne lui serait indispensable que pendant la brève période de développement et de consolidation d'une administration nationale.

Plusieurs projets furent examinés qui tendaient à effectuer cette revalorisation de la monnaie. Le premier qui nous est connue émanait, en août 1944, du Département de l'Economie Nationale et des Finances. Ce projet prévoyait le retrait des billets de 500 zlotys émis par les autorités d'occupation, afin de diminuer les quantités de numéraire en circulation. A l'appui de cette initiative de retrait des billets de 500 zlotys on invoquait plusieurs bonnes raisons. Tout d'abord, si le volume du numéraire en circulation devait être diminué, ces billets devenaient moins nécessaires que les autres. En second lieu, c'est en billets de 500 qu'un accumulait les bénéfices. Troisièmement, le retrait de ces billets était le plus efficace pour la diminution de la valeur de la monnaie mise en circulation par les Allemands. Les experts en matière bancaire estimaient, en effet, que les billets de 500 se trouvant sur les territoires polonais libérés représentaient, à eux seuls, une valeur de 1,5 à 2,5 milliards de zlotys. Cette somme représentait *grosso modo* le montant des dépenses indispensables qui devaient être assumées par l'État dans un avenir immédiat.

Techniquement l'opération devait se dérouler comme suit. Un décret allait obliger tous les propriétaires des billets de 500 zlotys de les déposer en consignation à la Banque Nationale afin qu'ils fussent changés en billets neufs à une date postérieure. Le remboursement devait se faire lorsque l'économie nationale aurait retrouvé son équilibre. La consignation en dépôt de ces billets aurait donc eu un caractère d'emprunt national forcé. De plus on s'attendait également à ce que le remboursement de ces dépôts fût effectué en accord avec la nouvelle politique du gouvernement, c'est-à-dire en faveur de la classe ouvrière. L'opération était prévue pour la seconde moitié du mois de septembre 1944<sup>35</sup>. La proposition devait être mise à l'ordre du jour d'une séance du Comité de Libération mais il n'a pas été possible d'en trouver trace dans les comptes rendus des séances du Comité de Libération.

Un autre projet concernant la même question fut proposé par Osóbka-Morawski, président du Comité de Libération. Il préconisait le lancement d'un emprunt intérieur. A son avis les possibilités de réaliser cet emprunt repo-

---

<sup>35</sup> Circulaire déjà citée de Haneman intitulée: La question du budget du Comité de Libération et les restrictions monétaires.

saient sur le fait que la population possédait de grandes réserves d'argent liquide. Il souligna que le but de cet emprunt consistait à fournir de l'argent au gouvernement et à lui permettre d'appliquer une politique de déflation. Il pensait que la population serait, en général, favorable à l'emprunt, qui fournirait une certaine garantie à tous les possesseurs d'argent liquide. Ces derniers auraient l'assurance que leur argent leur serait remboursé, à l'avenir, en monnaie nouvelle.

Le projet d'Osóbka-Morawski fut examiné à une des premières séances du Comité de Libération. Il reçut un appui chaleureux de la part d'Emil Sommerstein, directeur du Département des Indemnités de Guerre. A son avis, l'emprunt avait de fortes chances de succès. Il s'agissait cependant d'affranchir les titres de l'emprunt de toute taxe, de leur donner la priorité au moment de l'échange des monnaies et de définir clairement les buts de l'emprunt. A ce sujet il proposa l'équipement et l'armement des troupes polonaises qui allaient combattre les Allemands. Les autres membres du Comité formulèrent certaines réserves à l'égard du projet d'Osóbka-Morawski. Ainsi, par exemple, Bolesław Drobner, directeur du Département du Travail, de l'Assistance Sociale et de la Santé Publique, tout en donnant un accord de principe au projet, conseilla de ne lancer l'emprunt qu'après avoir perçu les redevances en nature de la part des paysans car «deux charges en même temps, ce serait vraiment trop». Rola-Żymierski, chef du Département de la Défense Nationale accepta également l'idée d'un emprunt mais déconseillait la hâte et préconisait une rédaction préliminaire d'un plan minutieusement préparé. Seul, Jan Czechowski, directeur du Département de la Justice, se prononça résolument contre l'idée même d'un emprunt. «Le lancement d'un emprunt — prétendait-il — peut nous mettre dans une situation dans laquelle certains éléments hostiles profiteront de cet argument pour nous décrier»<sup>36</sup>. Le directeur du Département de l'Économie Nationale et des Finances, qui pourtant aurait dû être spécialement intéressé dans l'affaire, ne se prononça ni pour ni contre le projet. C'est pourquoi le projet ne fut jamais repris sous une forme plus concrète.

Les énormes besoins de l'État en moyens financiers, besoins qui augmentaient de jour en jour, exigeaient une décision rapide. Des débats trop prolongés sur les moyens d'échapper à la menace de l'inflation pouvaient, en fin de compte, amener à une inflation véritable. C'est pour cette raison qu'en octobre 1944 le Comité débattait déjà les possibilités d'une réforme radicale dont les effets allaient pouvoir se faire sentir immédiatement.

On fit remarquer que, dans la province de Białystok, le mark, tout en restant une monnaie reconnue par les autorités, avait été déjà repoussée hors de la circulation par les roubles et les zlotys nouvellement émis. Pratiquement, le mark n'était plus utilisé que pour le payement des impôts, car, en dehors des organes

<sup>36</sup> Comptes Rendus des séances du Comité de Libération, vol. I, p. 139.

du gouvernement, personne ne voulait plus l'accepter<sup>37</sup>. On mis en avant alors un projet de faire déposer tous les marks encore en circulation dans la province, dans des filiales de la Banque Nationale, ce qui aurait eu comme conséquence une certaine revolarisation des autres monnaies<sup>38</sup>. Une pareille opération effectuée dans la seconde moitié du mois d'octobre ne constituait aucune menace pour les quantités de numéraire mis en circulation puisque, de toute façon, le mark n'était plus une monnaie universellement acceptée. C'est pourquoi, le Comité de Libération vota, le 23 octobre 1944, un décret qui ordonnait le retrait des marks de la circulation dans la voïvodie de Białystok<sup>39</sup>. D'après ce décret, chaque personne avait le droit d'échanger 300 marks contre des zlotys neufs et les surplus devaient être déposés<sup>40</sup>. Par mesure d'exception, certaines institutions sociales, d'utilité publique et les organismes d'autonomie locales avaient le droit d'échanger des quantités supérieures de marks. Au cours des opérations d'échange, il y eut 215 cas de ce genre dans lesquels le directeur du Département de l'Économie Nationale et des Finances donna son accord<sup>41</sup>.

Le décret eut le résultat escompté. Le numéraire en circulation diminua et, une des monnaies en cours disparaissait. En accord avec les directives générales de la politique du nouveau gouvernement, cette mesure frappa les gens qui avaient placé leurs réserves dans les marks allemands. Un commentaire du décret du 23 octobre, écrit par J. Jurkiewicz, signalait que les personnes qui avaient placé leur argent en marks allemands, «comptaient sur la victoire allemande et pourtant il n'y a aucun mal à ce que ces gens attendent patiemment jusqu'à la signature du traité de paix pour recevoir un équivalent de cet argent»<sup>42</sup>. Il était exact que les traitements des ressortissants polonais dans les territoires incorporés au Reich allemand étaient si bas, qu'il était pratiquement impossible à ces salariés de faire des économies. Le décret fut donc ressenti moins par les travailleurs que par les marchands, les entrepreneurs et les spéculateurs. Rappelons cependant, que le règlement définitif de la question financière en Pologne avait une importance capitale pour cette catégorie de personnes car il leur permettait de reprendre des activités économiques normales<sup>43</sup>.

Le changement des marks fut effectué entre le 30 octobre et le 20 novembre. Par suite de la libération, entre temps, du district de Suwałki, la période de l'é-

<sup>37</sup> Mémoire déjà cité d'Obolenski et de Zaičev.

<sup>38</sup> *Ibidem*.

<sup>39</sup> Décret du Comité de Libération concernant le retrait de la circulation du mark allemand sur le territoire de la voïvodie de Białystok, du 23 octobre 1944. «Journal Officiel», 1944, n° 9, art. 43.

<sup>40</sup> Le projet primitif du décret prévoyait la possibilité d'échanger 500 marks par personne. Texte du projet — AAN, Comité de Libération, Département des Finances.

<sup>41</sup> Comptes Rendus, p. 24.

<sup>42</sup> J. Jurkiewicz, *Wymiana marek niemieckich w województwie białostockim*, «Rzeczpospolita» du 4 novembre 1944.

<sup>43</sup> *Ibidem*.

change fut prolongée jusqu'au 30 novembre 1944. Au total, on procéda à l'échange de 18,89 millions de marks. Lorsqu'on pense que la quantité totale des marks circulant sur ces territoires était estimée à quelque 600 à 700 millions de marks<sup>44</sup>, on peut se rendre compte de l'envergure de cette opération de valorisation.

Cette solution pouvait être aussi bien adoptée à l'égard des zlotys d'occupation qui continuaient à circuler légalement dans les régions de Lublin, de Rzeszów et dans les départements orientaux de la voïvodie de Varsovie. Plus tôt une pareille opération serait déclanchée, plus tôt prendrait fin l'incertitude monétaire qui paralysait la vie économique de ces régions. Il s'agissait également de conjurer la menace inflationniste qui affectait profondément les prix. En effet, les prix de la région de Lublin, en comparaison avec ceux de juillet 1944, avaient augmenté de 300% en deux mois<sup>45</sup>. Il fallait donc agir rapidement. La hausse des prix amenait les ouvriers et les fonctionnaires à réclamer une hausse proportionnelle des salaires<sup>46</sup>. Or, une hausse proportionnelle des salaires aurait anéanti toute possibilité d'une politique anti-inflationniste car une pareille mesure aurait évidemment exigé la mise sur le marché monétaire des quantités toujours plus grandes de zlotys dont la valeur aurait été de plus en plus diminuée. De plus, il fallait en finir, une bonne fois, avec la pluralité des monnaies, pour hâter une stabilisation économique de pays. En effet, la population et les entreprises privées n'étaient toujours pas fixés sur l'avenir de la monnaie en cours.

Dans ces circonstances, dès le 23 octobre 1944, au cours de la séance pendant laquelle on discutait le projet du retrait des marks de la circulation, certains membres du Comité National soulignèrent la nécessité de procéder également à l'échange des zlotys d'occupation. Matuszewski et Osóbka-Morawski s'étaient ralliés à cette opinion. Ce dernier soulignait que le manque de numéraire qui se fera sentir après le retrait des zlotys d'occupation aura certainement une influence favorable sur le pouvoir d'achat des nouveaux zlotys et, par là même, accomplira un opération de valorisation<sup>47</sup>. Haneman, directeur du Départe-

<sup>44</sup> Comptes Rendus, p. 24.

<sup>45</sup> J. Jurkiewicz, *Problem cen*. Les plans du gouvernement prévoient seulement une hausse de 200 à 300% des salaires par rapport avec leur niveau du temps de l'occupation allemande dans le «Gouvernement Général». (Cf. le discours du gén. Szychalski à la séance du Comité de Libération du 24 septembre 1944. Comptes Rendus du Comité de Libération, vol. I, p. 134). Une hausse aussi violente des prix rendait vain toute élèvement des salaires projeté.

<sup>46</sup> P. ex. J. Berman, à la séance du Comité de Libération Nationale du 15 novembre 1944, se prononça pour une réunion d'un congrès des syndicats «qui voterait une déclaration interdisant la hausse des salaires et ferait pression sur les ouvriers afin qu'ils renoncent à exiger une augmentation exagérée des salaires dans la situation présente». Comptes Rendus du Comité de Libération, vol. I, p. 109.

<sup>47</sup> Comptes Rendus de la séance du Comité de Libération du 23 octobre 1944, Comptes Rendus du Comité de Libération, vol. I, p. 172.

ment de l'Économie Nationale et des Finances, promet de soumettre un projet à ce sujet à la prochaine séance du Comité de Libération. Or, malgré l'importance de la question, le projet ne fut pas soumis faute d'avoir été élaboré. Pendant ce temps, les dépenses du gouvernement augmentaient chaque jour et ne pouvaient être satisfaites que par de nouvelles émissions de billets.

Au cours des débats à propos du budget pour le mois de novembre 1944, on s'aperçut que ce mois apporterait, à lui seul un déficit de 350 millions de zlotys. Ce fut un signal d'alarme. Le président du Conseil National (assemblée qui remplaçait momentanément le Parlement) fit un discours où il ne ménagea pas les critiques à l'égard du Département de l'Économie Nationale et des Finances. Il dit entre autres: «d'après le préliminaire de ce budget, nous allons à grands pas vers une crise [...] le projet budgétaire est tout simplement alarmant»<sup>48</sup>. A cette époque, diminuer le déficit des finances nationales signifiait qu'il fallait de toute urgence mettre de l'ordre sur le marché monétaire et en retirer des sommes aussi grandes que possible afin de pouvoir contrebalancer les dépenses de l'État par la mise en circulation d'une émission de billets nouveaux mais, sans pour autant, amener l'inflation. C'est pour cette raison, que pendant la séance du 4 novembre 1944, des membres du Comité National demandèrent à Hanemen des éclaircissements concernant l'état des préparatifs en vue de l'élaboration d'un décret sur le retrait des zlotys d'occupation. La réponse fut la même que précédemment, c'est-à-dire que le projet était en préparation<sup>49</sup>.

C'est ainsi que le Département de l'Économie Nationale et des Finances vint soumettre le projet seulement le 20 novembre. Sans en discuter le fond, le projet fut renvoyé pour étude à la Commission Présidentielle du Comité Polonais de Libération Nationale<sup>50</sup>. Ensuite, un temps relativement long s'écoula avant que l'on se mit à s'occuper de l'affaire. Nous ne sommes pas en mesure de dégager les raisons de ce retard. Ce n'est que le 28 décembre 1944 que le président du Conseil, Osóbka-Morawski souligna, une fois de plus, la nécessité de promulguer un décret ordonnant le retrait des zlotys d'occupation de la circulation<sup>51</sup>. Quelques jours plus tard, dans son exposé à la sixième session plénière du Conseil National, le 2 janvier 1945, il annonçait que: «afin d'obtenir une baisse des prix et une hausse réciproque des salaires, nous sommes en train de préparer une série de mesures sérieuses de déflation»<sup>52</sup>.

Finalement, ce n'est que le 6 janvier que le décret en question fut voté et

---

<sup>48</sup> Compte Rendu de la séance du Comité de Libération du 4 novembre 1944, Comptes Rendus du Comité de Libération, vol. I, p. 203.

<sup>49</sup> *Ibidem*, p. 204.

<sup>50</sup> Comptes Rendus des séances du Comité de Libération Nationale, vol. I, p. 227.

<sup>51</sup> *Ibidem*, p. 297.

<sup>52</sup> Comptes Rendus en sténo de la sixième session plénière du Conseil National, colonne 84.

il entraînait en vigueur seulement le 10 janvier 1945<sup>53</sup>. Le décret venait bien trop tard car à cette date les phénomènes inflationnistes avaient déjà sérieusement affecté le marché. C'est pourquoi les solutions adoptées par le décret de janvier étaient plus draconiennes que celles qui auraient pu être appliquées en octobre<sup>54</sup>. En janvier le gouvernement n'avait le choix qu'entre deux possibilités: ou bien se résigner à l'inflation, ou bien faire retomber sur toute la population les frais considérables de cette opération déflationniste. Le gouvernement choisit avec raison cette deuxième solution et décida de procéder à un échange des anciens zlotys d'occupation à raison de 500 zlotys seulement par habitant adulte<sup>55</sup>. Le gouvernement se rendait parfaitement compte de l'impopularité d'une telle opération mais il savait également que l'inflation aurait eu des conséquences bien plus graves et aurait affecté douloureusement le niveau de vie de la population<sup>56</sup>. Le fait que chaque personne adulte était habilitée à changer seulement 500 zlotys était dictée par la politique sociale du nouveau gouvernement populaire. En effet, les personnes les plus lésées étaient celles qui avaient les plus grosses réserves de billets. Certes, il arrivait que pour cer-

<sup>53</sup> Décret du 6 janvier 1945 portant sur la consignation en dépôt et de l'échange des billets de la Banque d'Émission en Pologne. «Journal Officiel», 1945, n° 1, art. 2.

<sup>54</sup> C'est ce que soulignait le ministre Konstanty Dąbrowski, successeur de Haneman au poste de ministre des Finances, dans une interview, où il disait, entre autres, que le décret «aurait dû être voté immédiatement après qu'on avait réussi à chasser l'ennemi des territoires libérés». S. Ziemek, *Uporządkowanie rynku pieniężnego. Wywiad z min. skarbu K. Dąbrowskim*, «Rzeczpospolita» du 11 janvier 1945.

<sup>55</sup> De nombreuses institutions eurent le droit d'échanger des sommes plus considérables. La grandeur de la somme était en fonction directe avec l'importance pour l'économie nationale de ces institutions.

<sup>56</sup> «Il est indéniable que la réforme monétaire a frappé durement une grande partie de la population. Il est indéniable qu'elle comportait de nombreuses lacunes et qu'elle a favorisé de nombreux abus. Mais il est également hors de doute que cette réforme, qui a retiré du marché monétaire près de 65% du numéraire, a sauvé le pays du spectre de l'inflation et avec les conséquences inévitables d'une telle catastrophe économique et financières qui aurait lourdement frappé la Pologne et ses habitants». Exposé du ministre de l'Industrie, H. Minc, prononcé à la septième session du Conseil National, le 3 mai 1945. Voir Comptes Rendus en sténo de la septième session du Conseil National, colonne 45. Cf. également l'exposé du premier ministre Osóbka-Morawski prononcé le 3 mai 1945 à la même session du Conseil National. *Ibidem*, colonne 29. J. S. Haneman, dans son discours prononcé à la huitième session plénière du Conseil National, le 23 juillet 1945, avait dit, entre autres: «La politique financière de la Pologne, inaugurée par le Comité de Libération Nationale, exigeait des sacrifices de ceux qui possédaient des sommes d'argent. Il avait suffi d'un seul décret, dont j'étais un des auteurs, pour dépouiller de leurs capitaux le paysan, l'ouvrier, les coopératives, les institutions sociales et économiques, en limitant l'échange de la monnaie à un strict minimum. Mais cela a été fait pour l'avenir solide et sain d'une Pologne puissante.» Comptes Rendus en sténo de la septième session du Conseil National, col. 162. De même, A. Cegielski, dans son article intitulé *Gospodarka pieniężna Polski w okresie powojennym*, écrivait que la réforme monétaire «était une opération extrêmement désagréable pour chaque membre de la société pris individuellement, mais en même temps, salutaire pour l'ensemble de la société» «Wiadomości Narodowego Banku Polskiego», 1946, n° 10, p. 49.

taines catégories de travailleurs, la perte de plusieurs centaines de zlotys constituait un sacrifice bien plus lourd que pour des commerçants, des spéculateurs la perte de sommes autrement importantes. Nous avons, à ce sujet, toute une série de témoignages assez attristants. C'est ainsi, par exemple, que le staroste de Zamość adressait au ministre des Finances une lettre, datée du 15 janvier 1945, dans laquelle il expliquait que les paysans déportés par les nazis étaient revenus dans son département et avaient réussi à réunir des sommes destinées à l'achat du bétail. C'est dans ces conditions qu'ils durent renoncer à tout espoir après la réforme monétaire<sup>57</sup>. J. Koziol, staroste de Łuków écrivait pareillement que l'opération avait frappé principalement les anciens déportés: «L'argent dont ils disposaient constituait la plupart du temps toutes leurs économies qu'ils gardaient en prévision de quelque coup imprévu du sort. A présent leur situation est totalement désespérée»<sup>58</sup>. Bien des complications auraient pu donc être évitées si la réforme avait été appliquée plus tôt.

Néanmoins, il faut reconnaître que l'échange des monnaies était une nécessité économique. Nécessité d'abord pour le gouvernement, qui, grâce à cette mesure, pouvait faire face momentanément aux difficultés économiques et financières. Mais la population y avait gagné également quoique les avantages ne se firent sentir que plus tard et malgré les pertes souvent douloureuses ressenties au moment de la réforme. En fin de compte, les pertes subies étaient certainement moins considérables de celles qu'une inflation monstre n'aurait pas manqué de faire si elle avait atteint les dimensions de celle de 1923.

Rappelons que des réformes du même genre avaient été appliquées alors dans de nombreux pays d'Europe. C'est ainsi, qu'en Belgique on procéda à l'échange des billets de 100, 500, 1000 et 10 000 francs. Au moment de l'échange on remboursait seulement 2000 francs par personne, le reste étant bloqué (40% temporairement et 60% pour toujours). Une opération pareille entreprise aux Pays-Bas en 1945 avait diminué la quantité de numéraire en circulation de 5,5 milliards à 1,6 milliard. En Norvège les anciens billets étaient échangés contre des billets nouveaux seulement en coupures inférieures à 100 couronnes. Les coupures de 100 à 5000 couronnes étaient échangées à condition que 40% de la somme fussent bloqués. En Yougoslavie on échangeait seulement 5000 dinars par personne, le reste était bloqué pour des temps brefs. En Hongrie, les billets de 500 pengös étaient estampillés et 70% de la valeur étaient perçus par l'État. En Finlande, la moitié des sommes présentées à l'échange allait à l'État sous forme d'emprunt forcé. En Autriche on échangeait seulement 150 schillings par personne. Un système plus libéral fut appliqué en France et en Tchécoslovaquie. En France l'argent fut échangé sans aucune restriction. En Tchécoslovaquie, les citoyens avaient droit d'abord à échanger la somme de 500 couronnes

<sup>57</sup> AAN, ministère des Finances, cabinet du ministre 1945, dossier 1—2.

<sup>58</sup> *Ibidem*.

par personne, le reste étant ensuite échangé à raison de 600 couronnes par semaine <sup>59</sup>.

En comparaison avec la plupart des réformes monétaires des pays d'Europe, l'opération en Pologne avait été relativement plus brutale mais il faut se rappeler que le pays avait été ruiné dans des proportions colossales et c'est pourquoi les besoins étaient également bien plus considérables.

Aujourd'hui, après vingt ans, on peut admettre que la réforme monétaire appliquée en Pologne en 1944 et au début de 1945 fut peut-être imparfaite mais, par contre, radicale <sup>60</sup>, quoique tardive <sup>61</sup>.

Pour achever la mise en ordre du marché monétaire et assurer la circulation d'une seule monnaie, il fallait encore trouver une solution au problème de la circulation des roubles, qui continuaient à être admis sur les territoires libérés de la Pologne. Les deux spécialistes soviétiques de la question, Obolenski et Zaičev, qui étudiaient la question en octobre 1944 dans la région de Białystok, avaient, dès cette période, préconisé le retrait des roubles <sup>62</sup>, car ceux-ci avaient cessé d'être indispensables. L'Armée Rouge couvrait aisément ses dépenses à travers les émissions de billets polonais imprimés à Moscou <sup>63</sup>. Dans ces circonstances fut voté par le Conseil des Ministres, le 13 janvier 1945, le décret concernant le retrait des roubles des territoires de la Pologne <sup>64</sup>.

Grâce à toutes ces mesures, au moment de la grande offensive de janvier, qui devait conduire à la libération de la Pologne, il existait déjà une politique financière et monétaire bien déterminée, basée sur la circulation des zlotys nouvellement émis alors que les autres monnaies n'avaient plus cours. Cette même politique monétaire pouvait être à présent appliquée sur les territoires qui allaient être incessamment libérés, sans danger de répéter les erreurs commises au début. C'est ce qui permit d'éviter toutes sortes de complications possibles résultant de la pluralité des monnaies sur la totalité du territoire polonais. Les expériences faites dans la région de Lublin permirent d'exécuter l'échange des monnaies d'une façon beaucoup plus efficace et rapide dans les autres régions.

<sup>59</sup> J. Wincer, *Reformy walutowe w Europie*, dans: *Mirovoje haziajstvo et Mirovaja Politika*, 1945, n<sup>o</sup> 4—5. Je cite d'après «Robotniczy Przegląd Gospodarczy», 1946, n<sup>o</sup> 4.

<sup>60</sup> Discours de E. Droźniak, président de la Banque Nationale Polonaise «Wiadomości Narodowego Banku Polskiego», 1946, n<sup>o</sup> 9, p. 4.

<sup>61</sup> Il est intéressant de signaler que F. Ryszka a adopté à l'égard de cette question une attitude diamétralement opposée dans sa communication intitulée *Główne problemy historii państwa i prawa polskiego w latach 1944—1947*. Il est d'avis que la réforme monétaire faite en hiver 1944/45 fut exécutée trop tôt. Cf. *Pamiętnik IX Powszechnego Zjazdu Historyków Polskich w Warszawie 12—16 IX 1963*, Warszawa 1963, p. 73, note 27, texte ronéotypé.

<sup>62</sup> Mémoire cité plus haut d'Obolenski et de Zaičev.

<sup>63</sup> Annotation (sans date) de l'ambassadeur de Pologne à Moscou, H. Raabe. AAN, ministère des Finances, cabinet du ministre 1945 n<sup>o</sup> 1—2.

<sup>64</sup> Décret du 13 janvier 1945 portant le retrait de la circulation sur le territoire de la Pologne de la monnaie soviétique. «Journal Officiel», 1945, n<sup>o</sup> 2, art. 5.

Cette opération de valorisation de la monnaie permit de constituer des réserves en numéraire assez considérables. Grâce à ces réserves, sans recourir à l'inflation, il fut possible de couvrir les dépenses préliminaires du gouvernement. Et il faut se rappeler que les besoins étaient alors immenses: il fallait pouvoir rétribuer les fonctionnaires de l'administration renaissante, subvenir aux dépenses causées par la reconstruction des principales branches de l'économie nationale, relever et mettre en marche les établissements industriels dont la production avait une importance vitale pour l'existence du pays <sup>65</sup>.

La politique financière, dont nous venons de retracer un épisode, eut, en gros, les effets escomptés. La Pologne, qui avait été ruinée à un degré bien plus considérable que durant la Première Guerre mondiale, put éviter le chemin dangereux qui l'avait menée, au lendemain de la guerre de 14—18, à une hyper-inflation catastrophique. Ajoutons aussi, pour compléter le tableau des tâches multiples qui incombaient au gouvernement, au cours de ces premiers mois d'indépendance, que l'État avait dû assumer des charges beaucoup plus lourdes et complexes aussi bien par suite de l'incorporation à la Pologne de territoires du nord et de l'ouest (Prusse orientale, Poméranie occidentale, Silésie), que par suite des réformes de structure, qui le mettaient dans l'obligation de diriger l'ensemble de l'économie nationale.

*(Traduit par Aleksander Wolowski)*

---

<sup>65</sup> *Uwagi o zamknięciu rachunków państwowych za okres od 22. VII. 1944 do 31. III. 1945*, Warszawa 1948, Biuro Kontroli przy Radzie Państwa, p. 5.